

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE STORCKENSOHN

Dossier n° PC 068 328 24 F0001

Date de dépôt : 3 novembre 2024

Demandeur : KAGEN NICOLAS

Adresse terrain : RUE DU GAZON VERT
68470 STORCKENSOHN

Objet de la demande : extension d'un hangar pour
stationnement de véhicules

ARRÊTÉ ACCORDANT UN PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Vu la demande de permis de construire présentée le 3 novembre 2024 par KAGEN NICOLAS demeurant 9 RUE DU GAZON VERT 68470 STORCKENSOHN ;

Vu l'objet de la demande : extension d'un hangar pour stationnement de véhicules, sur un terrain situé RUE DU GAZON VERT 68470 STORCKENSOHN, pour une surface de plancher créée de 0 m² ;

Vu l'avis de dépôt de la demande de permis, précisant les caractéristiques essentielles du projet, affiché en mairie à partir du 4 novembre 2024 et pendant toute la durée d'instruction ;

Vu le code l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (PLUi) approuvé le 14 mars 2019 et modifié le 30 mars 2022 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1

Le permis de construire est ACCORDE.

Fait à STORCKENSOHN, le

03 FEV. 2025

Le Maire

Jacques KARCHER



A handwritten signature in black ink over the official stamp.